



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

AFP

Question écrite n° 36170

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la culture et de la communication quel est le sentiment du Gouvernement en ce qui concerne les difficultés récurrentes de l'Agence France-Presse et l'encours de sa dette évaluée à 71,5 millions d'euros.

Texte de la réponse

Dans un contexte économique global délicat, l'Agence France-Presse doit conduire une politique vigoureuse de redressement et de modernisation. Si elle fait partie des trois premières agences de presse mondiales, sa situation économique, malgré un dynamisme certain ayant conduit au renforcement de ses positions commerciales sur plusieurs marchés, reste cependant fragile. L'enjeu essentiel pour l'Agence est donc aujourd'hui de mettre en oeuvre une stratégie de développement prenant en compte les mutations technologiques qui affectent le marché mondial de l'information et la concurrence des autres agences de presse. En signant avec l'Agence le 20 novembre dernier un contrat d'objectifs et de moyens, l'État a choisi de l'accompagner afin de l'aider à maintenir sa position internationale tout en lui permettant de garantir la qualité de son information. L'État s'est ainsi engagé sur l'évolution de ses abonnements pour les cinq prochaines années dans le cadre de ce contrat. Cet effort renouvelé se traduit pour 2004 par une augmentation substantielle des abonnements de l'État à l'Agence France-Presse. Ces derniers s'élèvent en effet, pour 2004, à 103,2 millions d'euros, soit une progression, par rapport aux crédits votés pour 2003, de 3 %. En contrepartie de cet effort financier, il est naturel que l'État demande à l'Agence France-Presse un effort de maîtrise de sa gestion. Elle s'est ainsi engagée à parvenir à l'équilibre financier dans les quatre années à venir grâce au développement de ses recettes commerciales et à un effort persévérant de maîtrise de sa gestion. Le contrat d'objectifs et de moyens constitue donc une chance pour l'Agence. Il lui permettra de retrouver l'équilibre économique et les moyens de son développement mondial. Sa mise en oeuvre devra être le fruit d'un engagement collectif de l'ensemble de ses personnels.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36170

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2004, page 2166

Réponse publiée le : 1er juin 2004, page 4017